

Département du LOIRET

Communauté de Communes
de la Beauce Loirétaine

LISTE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 16 novembre, le Conseil Communautaire de la Beauce Loirétaine dûment convoqué le 10 novembre 2023, s'est réuni à la salle polyvalente de Bricy, sous la présidence de Monsieur Thierry BRACQUEMOND, Président.

Conseillers en exercice :.....42
Conseillers présents :.....37
Pouvoir(s) : 1
Votants :.....38

Conseillers titulaires présents :

Artenay : JACQUET David, DAUDIN René, CHEVOLOT Laurence, GUDIN Pascal
Boulay-les-Barres : GUILLON Bertrand, BAILLON Olivier (à partir de la délibération n°C2023-85)

Bricy : PERDEREAU Louis-Robert

Cercottes : SAVOURE-LEJEUNE Martial (à partir de la délibération n°C2023-85),
DUMINIL Marie-Paule (à partir de la délibération n°C2023-85)

La Chapelle-Onzerain : CHASSINE-TOURNE Aline

Coinces : PAILLET Alban

Chevilly : JOLLIET Hubert, LORCET Dominique, PELLETIER Claude, JOVENIAUX
Nadine, SEVIN Marc, LEGRAND Catherine

Gémigny : CAILLARD Joël (jusqu'à la délibération n°C2023_87)

Gidy : PERDEREAU Benoît, BUISSON Annick, BERNABEU Jean-Paul

Huêtre : BRACQUEMOND Thierry

Lion-en-Beauce : MOREAU Damien

Patay : VOISIN Patrice, PINET Odile, GUISET Eric

Rouvray-Sainte-Croix : BEUCHERIE Elodie

Ruan : LEGRAND Anne-Elodie

Saint-Péravy-la-Colombe : PELE Denis

Saint Sigismond : BOISSIERE Isabelle

Sougy : LEGRAND Fabienne, DAVID Eric

Tournoisis : Murielle BATAILLE

Trinay : SOUCHET Christophe

Villamblain : CLAVEAU Thierry

Villeneuve-sur-Conie : CISSE Sylvie

Conseillers suppléants présents ayant pris part au vote :

Bucy-Saint-Liphard : REIG Denis suppléant de PINSARD Yves

Conseillers titulaires absents ayant donné pouvoir :

Gidy : MERCIER Véronique donne pouvoir à BUISSON Annick

Conseillers absents :

Bucy-le-Roi : GREFFIN Gervais

Cercottes : EDRU Pascal

Conseillers excusés :

Patay : LAURENT Sophie, BRETON Julien

Secrétaire de séance : Isabelle BOISSIERE

Numéro de délibération	Objet	Rapporteur	Décision
C2023_85	Désignation d'un secrétaire de séance	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à unanimité
C2023_86	Déclaration de projet emportant mise en compatibilité du PLUIH – lancement de la concertation – site Servier à Gidy	Hubert JOLLIET	Approuvée à unanimité
C2023_87	Débat sur la définition des zones d'accélération des énergies renouvelables	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à unanimité
C2023_88	Non délégation de la compétence eau aux syndicats	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à majorité (3 votes contre – 2 abstentions)
C2023_89	Création de la régie autonome eau potable	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à unanimité (1 abstention)
C2023_90	Débat d'orientations budgétaires relatif au budget eau potable 2024	Fabienne LEGRAND	Approuvée à unanimité
C2023_91	Création des postes affectés à la régie eau potable	Thierry BRACQUEMOND	Approuvée à unanimité
C2023_92	Convention de partenariat économique entre la Région Centre-Val de Loire, Dev'Up et la CCBL	David JACQUET	Approuvée à unanimité
C2023_93	Attribution d'une aide économique	David JACQUET	Approuvée à unanimité
C2023_94	Partenariat avec la Métropole d'Orléans dans le cadre de la candidature commune au label Territoires d'Industrie	David JACQUET	Approuvée à unanimité

Pour extrait certifié conforme
A Sougy, le 17 novembre 2023

Le Président,
Thierry BRACQUEMOND



Publicité par voie d'affichage, publication ou notification le 17 novembre 2023

Mention des votes et délais de recours : La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif d'Orléans – sis 28 rue de la Bretonnerie 45057 ORLÉANS cedex 1 – dans le délai de deux mois à compter de la plus tardive des dates précédentes. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique " Télérecours citoyens" accessible par le site Internet <http://www.telerecours.fr>.